

SFR

Le Ccap

Politique environnementale



Sommaire

1. Comprendre

- | | |
|--|----|
| 1.1 Etudier : mieux comprendre pour mieux agir | 12 |
| 1.2 Sensibiliser et former : développer l'expertise des collaborateurs et renforcer l'engagement des clients | 18 |

2. Réduire

- | | |
|---|----|
| 2.1 S'engager dans une trajectoire Net Zero 2050 | 24 |
| 2.2 Allonger la durée de vie des équipements et favoriser l'économie circulaire | 26 |
| 2.3 Mettre en œuvre la sobriété et l'efficacité énergétique | 32 |
| 2.4 Limiter les déchets, et combattre les pollutions | 36 |
| 2.5 Décarboner les transports et déplacements | 38 |

3. Contribuer

- | | |
|--|----|
| 3.1 Contribuer à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes | 44 |
| 3.2 Participer à l'absorption des émissions résiduelles et à la restauration des écosystèmes | 48 |

Edito

Dans un contexte marqué par les évolutions climatiques et la nécessité de préserver les ressources naturelles, SFR agit de manière responsable en intégrant les enjeux environnementaux au cœur de sa stratégie. Nous réaffirmons notre engagement à répondre aux défis climatiques, écologiques et énergétiques, et à agir concrètement, à notre échelle, pour un avenir soutenable.

Notre démarche s'appuie sur une analyse approfondie de notre empreinte carbone, des risques environnementaux et de gouvernance ainsi que les interactions entre nos activités et la société. Cette analyse constitue le socle de notre politique environnementale Le Cap, organisée autour de trois axes structurants : **Comprendre, Réduire et Contribuer**. Elle définit nos priorités d'action et guide nos choix stratégiques, tout en nous permettant d'anticiper les impacts à long terme.

Dans ce cadre, SFR s'engage à contribuer à la limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C, conformément à l'Accord de Paris, en suivant une trajectoire validée par la [Science-Based Targets initiative \(SBTi\)](#). Cet engagement se traduit par une réduction de nos émissions de gaz à effet de serre de 42 % d'ici 2030 et de 90 % à horizon 2050.

Pour atteindre ces objectifs, nous favorisons l'économie circulaire à toutes les étapes de notre chaîne de valeur pour prolonger au maximum la durée de vie des équipements tout en veillant à diminuer les déchets et à maîtriser les substances préoccupantes.

Par ailleurs, nous privilégions l'éco-conception dans nos produits et services et le développement de solutions contribuant à la transition écologique.

Dans le prolongement de ces actions, nous nous engageons également à limiter les différentes formes de pollution, qu'elles soient atmosphériques, hydriques, terrestres, sonores ou lumineuses, afin de préserver les écosystèmes et la qualité de vie des communautés.

La sobriété et l'efficacité énergétique constituent un autre pilier essentiel de notre politique environnementale. Cela se traduit par l'optimisation de nos consommations et celle de nos produits et services, l'accroissement de la part des énergies renouvelables et le déploiement de solutions innovantes pour réduire notre dépendance aux ressources fossiles. Une attention particulière est également portée à la gestion durable des transports et aux déplacements tout au long de la chaîne de valeur.

A travers cette politique environnementale, SFR souhaite poser les bases d'une démarche progressive visant à préserver la biodiversité et les écosystèmes, en intégrant pleinement ces enjeux dans ses projets.

Enfin, nous sommes convaincus que la réussite de cette transition repose sur l'engagement de tous. C'est pourquoi nous sensibilisons nos clients, formons nos collaborateurs et encourageons une prise de conscience collective afin d'agir ensemble.

Ces engagements s'inscrivent dans une dynamique d'amélioration continue, pilotée par la direction de l'entreprise, avec des objectifs mesurables, des actions concrètes et une transparence renforcée vis-à-vis de nos parties prenantes.



Mathieu Cocq
Président-directeur général



Placé au cœur de la vie numérique des Français, SFR est un acteur engagé depuis de nombreuses années en faveur de la transition écologique.

SFR s'est fixé un Cap pour réduire son empreinte environnementale autour de 3 actions.



1 Comprendre

pour saisir les grands enjeux et agir efficacement sur les impacts de l'entreprise et sur les risques liés au dérèglement climatique.

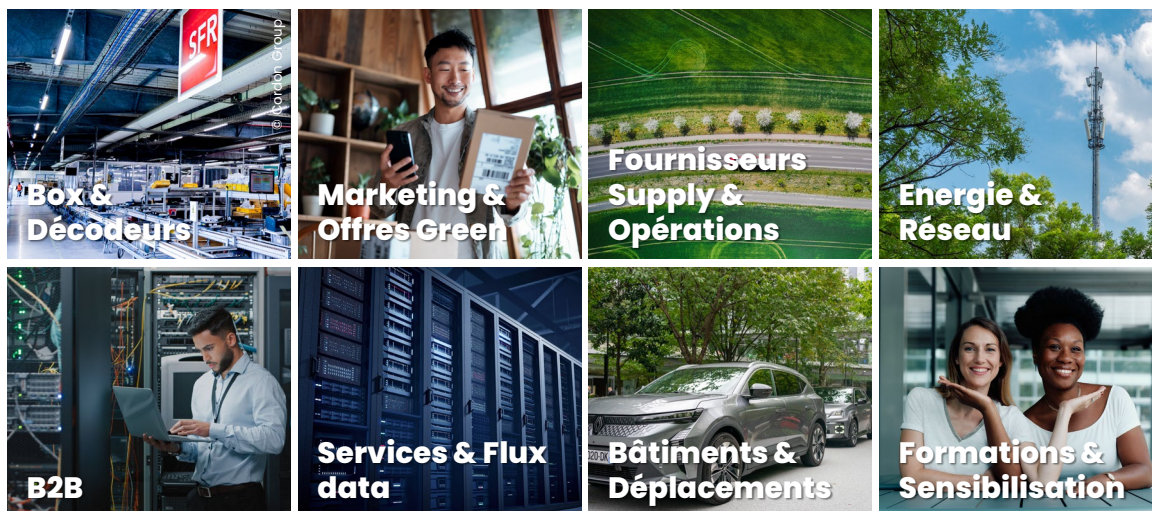
2 Réduire

pour éviter et atténuer les émissions de gaz à effet de serre à tous les niveaux en respectant les trajectoires de réduction des impacts définies par les experts.

3 Contribuer

à l'absorption des émissions résiduelles et à la restauration de la biodiversité.

Une gouvernance au service des enjeux de durabilité



La gouvernance du Cap s'appuie sur des **comités de pilotage** trimestriels. Conçus pour être multidisciplinaires et transversaux, ces comités s'appuient sur les préconisations issues des équipes opérationnelles. Ils sont animés par une **équipe de coordination** et enrichis par les contributions de directeurs, ingénieurs, acheteurs, chefs et responsables de projets issus de l'ensemble des métiers de l'entreprise.

Ces comités assurent le suivi des projets liés à la politique environnementale Le Cap et veillent à l'atteinte des objectifs fixés. Ils couvrent les six thématiques définies : **changement climatique, économie circulaire, déchets, substances et pollutions, transports et déplacements** ainsi que **biodiversité et écosystèmes**.

Les informations consolidées par ces comités sont transmises trimestriellement au **Comité stratégique Le Cap**, qui définit les orientations stratégiques et en assure le relais auprès du **Comité exécutif** au moins une fois par an. Ce dernier valide et met à disposition les moyens nécessaires.

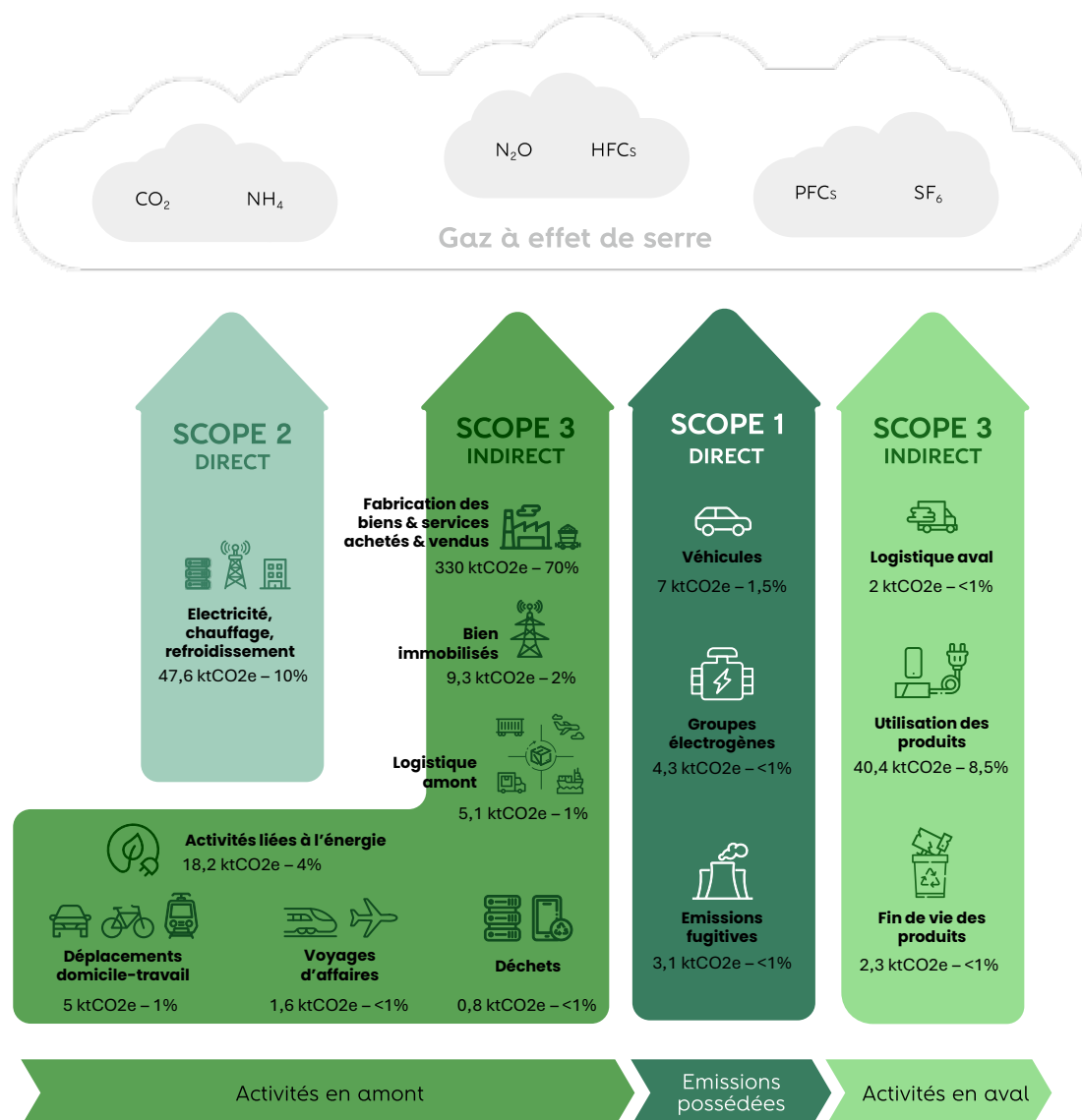


1. Comprendre

Etudier, Sensibiliser
& Former

1.1 Etudier : mieux comprendre pour mieux agir

1.1.1 Comprendre l'empreinte carbone



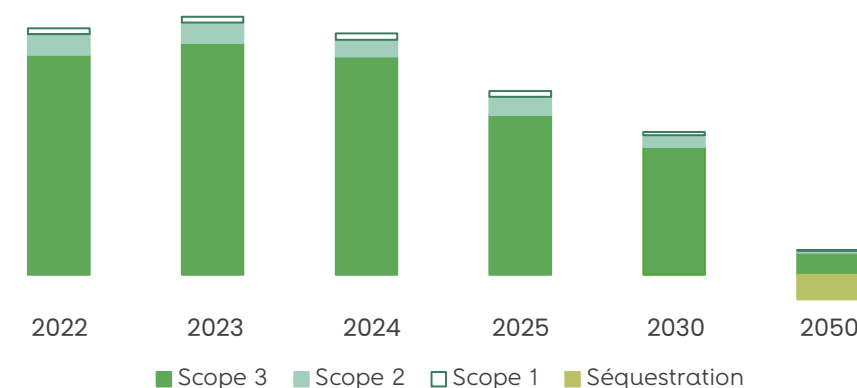
SFR réalise le calcul de ses émissions directes (scopes 1 et 2) selon la méthodologie Bilan Carbone®, GHG Protocol et les recommandations sectorielles de l'ADEME. Cette démarche a été étendue aux émissions indirectes (scope 3), couvrant ainsi l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Cette extension s'inscrit dans une logique d'amélioration continue pour fiabiliser les données et les méthodes, grâce à une actualisation annuelle et un affinement progressif des calculs. Ce bilan carbone, avec 2022 comme année de référence, constitue ainsi un outil stratégique pour orienter les décisions et piloter la réduction durable des émissions.

L'analyse du bilan carbone 2025 révèle que **87 % des émissions proviennent du scope 3, principalement liées à la fabrication et à l'usage des équipements** (box, décodeurs, smartphones), reflet de la spécificité du secteur des télécommunications où l'impact se situe majoritairement hors des frontières directes de l'entreprise.

Les scopes 1 et 2 représentent respectivement 3 % et 10 % du total, liés aux émissions directes (flottes, groupes électrogènes, fluides frigorigènes) et à la consommation d'électricité.

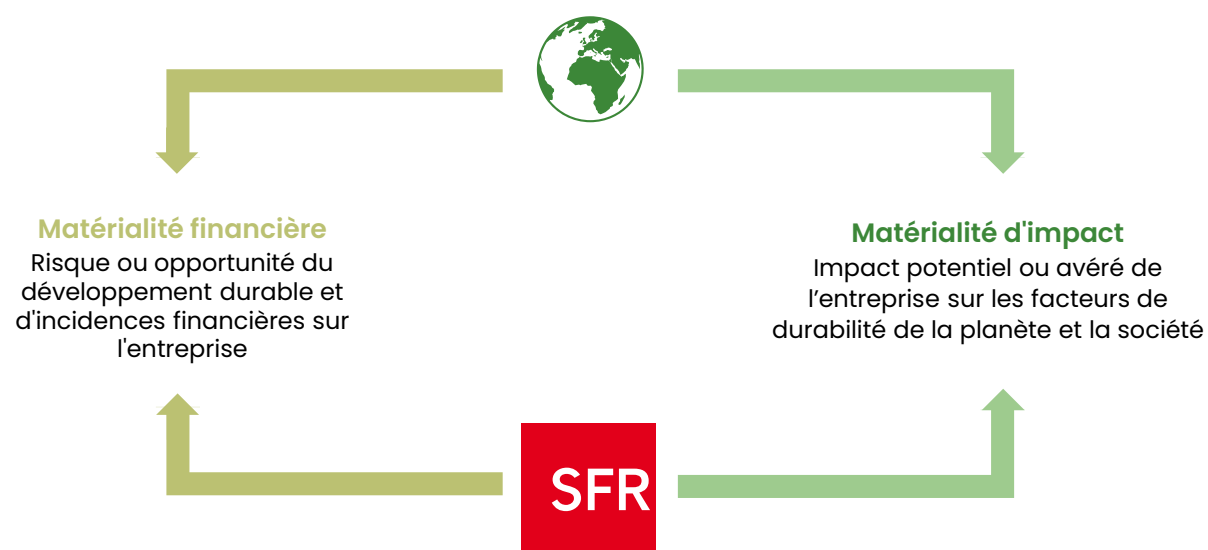
Evolution des émissions depuis 2022 et projection à 2050



1.1.2 Comprendre les enjeux de durabilité

Afin d'améliorer la compréhension de ses **enjeux de durabilité** et de répondre aux exigences européennes et nationales de reporting, SFR a réalisé en 2025 sa **matrice de double matérialité**.

Cet exercice a, entre autres, permis à l'entreprise d'évaluer son influence et celle de ses activités sur les enjeux environnementaux et de gouvernance tout au long de sa chaîne de valeur, ainsi que la manière dont ces enjeux peuvent affecter sa situation financière à court, moyen et long terme.



Ce travail collectif mené en dialogue avec ses principales parties prenantes, a permis d'identifier ses enjeux prioritaires et d'évaluer leur impact sur son activité. Il a ainsi mis en lumière **4 enjeux** environnementaux matériels pour les activités directes de SFR :



Atténuation et adaptation au changement climatique



Consommations énergétiques



Utilisation des ressources et économie circulaire



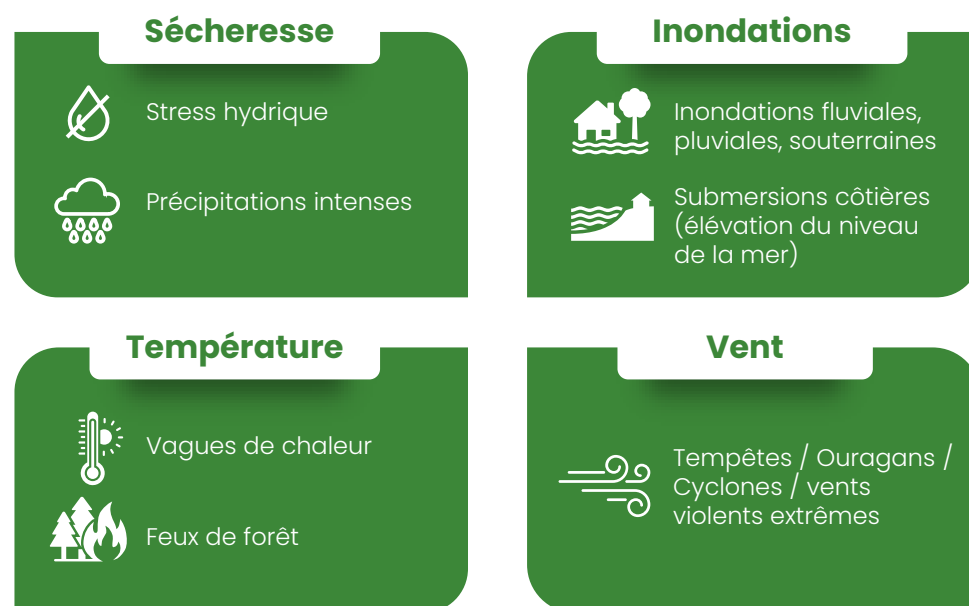
Limitation des pollutions

Cette analyse complète la politique environnementale de SFR, en orientant les choix stratégiques et en améliorant sa capacité à anticiper les impacts à long terme.

1.1.3 Comprendre les enjeux de résilience climatique

Pour renforcer sa résilience climatique, SFR a mené une analyse des risques à moyen et long terme, évaluant l'aléa climatique, l'exposition et la vulnérabilité de ses activités.

Cette étude, fondée sur les scénarios du GIEC (+2°C (SSP1) et +4,4°C (SSP5¹) à horizon 2100, identifie **7 principaux aléas climatiques** et révèle que les impacts s'intensifient avec la hausse des températures, affectant simultanément l'approvisionnement, les infrastructures et la demande.



Sur cette base, SFR a défini des leviers d'action intégrés dans un plan d'adaptation, complémentaire au plan de transition, afin d'aborder le changement climatique dans sa globalité : l'impact de l'entreprise sur le climat et celui du climat sur ses activités.

A cet égard, SFR participe à de nombreux groupes de travail multidisciplinaires et intergouvernementaux pour anticiper et réduire l'impact de ses risques.

¹Les Shared Socioeconomic Pathways (SSP) sont des scénarios socio-économiques utilisés pour modéliser l'évolution du climat : SSP1 décrit une trajectoire durable et sobre en ressources, tandis que SSP5 repose sur une croissance rapide alimentée par les énergies fossiles.

Hausse limitée des températures

à +2°C d'ici à 2100

Hausse de la demande en métaux nécessaires à une transition bas-carbone et au numérique avec un impact significatif sur leur prix et leur disponibilité.

Surcoûts opérationnels et hausse du prix des matières premières liés à de nouvelles réglementations, normes et taxes environnementales.

Reconfiguration vers une économie de marché moins mondialisée transformant profondément les possibilités d'approvisionnement.

Raréfaction des ressources fossiles induisant une forte hausse des coûts de l'énergie et donc des coûts d'exploitation.

Changements dans les modes de consommation, pour atteindre les objectifs d'une décroissance soutenable induisant une diminution des achats de produits neufs et le passage à une économie d'usage.

Scénarios climatiques



Extraction de ressources



Approvisionnement



Exploitation des infrastructures



Demandes des clients

Hausse incontrôlée des températures

à +4,4°C d'ici à 2100

Extraction des ressources minières rendue difficile du fait d'enjeux hydriques : inondations ou ressources en eau insuffisantes.

Impacts des événements climatiques sur la chaîne de production et dégradation des conditions de travail induite par la hausse des températures.

Fret maritime menacé par l'élévation du niveau de la mer et l'inondation des zones portuaires.

Interruption d'activité ou endommagement des infrastructures plus fréquents du fait de la hausse des températures et d'événements extrêmes.

Hausse des coûts d'exploitation et notamment de climatisation du fait de vagues de chaleur plus intenses et plus fréquentes.

Baisse de la qualité de vie globale des populations et donc du pouvoir d'achat du fait des conséquences liées au changement climatique.

1.2 Sensibiliser et former : développer l'expertise des collaborateurs et renforcer l'engagement des clients

En formant ou sensibilisant l'ensemble de ses parties prenantes, l'entreprise construit une **culture commune de la durabilité** qui transforme chacun en acteur engagé de la transition.

1.2.1 Sensibiliser : pour des collaborateurs toujours plus engagés

La mobilisation de tous les salariés est un élément clé pour s'assurer du succès des projets du Cap.

SFR s'est ainsi fixé l'objectif de sensibiliser :

100 % de ses collaborateurs sur la thématique environnementale d'ici 2030.



Pour cela, SFR organise régulièrement des conférences d'experts, des événements de sensibilisation, des Fresques du Climat et du Numérique, et met à disposition des salariés des modules de e-learning (intégration de la RSE dans l'activité commerciale, numérique responsable, choix et les usages responsables des équipements du numérique, écoconduite).

Ainsi, près de **70% des collaborateurs ont suivi le e-learning Sensibilisation au numérique responsable** et près de **60% des collaborateurs cibles le e-learning** sur les choix et les usages responsables des équipements du numérique en 2025. Plus de **1 000 collaborateurs ont participé à la Fresque du Climat** depuis son lancement en avril 2023, et plus d'une **centaine de collaborateurs ont suivi une Fresque du Numérique** depuis son lancement en septembre 2025,

SFR accompagne également les salariés de l'activité SFR Business à prendre en compte les enjeux environnementaux pour répondre aux besoins de plus en plus complexes des clients entreprise.



1.2.2 Former : pour des collaborateurs toujours plus experts

Afin d'accompagner les salariés au plus près des spécificités du terrain et des métiers de tous, l'offre de formation proposée aux équipes est enrichie via le **programme "Sustainable Academy"**.

100 % des acheteurs de SFR ont été formés aux Achats Responsables en 2025.

Liste des formations disponibles avec le programme « Sustainable Academy »



1.2.3 Sensibiliser : pour des clients toujours plus concernés

Des actions de sensibilisation sont menées tout au long de l'année pour encourager des comportements plus responsables chez les clients grand public et professionnels. Ces initiatives visent à prolonger la durée de vie des terminaux, favoriser l'usage d'appareils reconditionnés et maîtriser la consommation de données. Ainsi, ces bonnes pratiques sont largement diffusées sur l'ensemble des supports de communication de SFR (site internet, réseaux sociaux, newsletters, webinars, espaces clients, espaces SFR, etc.)



De plus, SFR offre à ses clients la possibilité de se sensibiliser à la préservation et à la restauration des écosystèmes via le programme **#REDsponsable**.

En partenariat avec l'association **A Tree for You**, le programme a ainsi financé deux projets destinés à la réhabilitation de la forêt de Montmorency, classée en état de crise sanitaire depuis 2018 et au reboisement de la forêt domaniale de Meudon, touchée par la maladie de l'encre du châtaignier. A ce jour le programme a permis de replanter près de **8 000 arbres**.



2. Réduire

Eviter & Atténuer

2.1 S'engager dans une trajectoire Net Zero 2050

SFR s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, sur la base d'une année de référence 2022, selon une trajectoire compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris et validée par la Science Based Targets initiative (SBTi) en 2025.

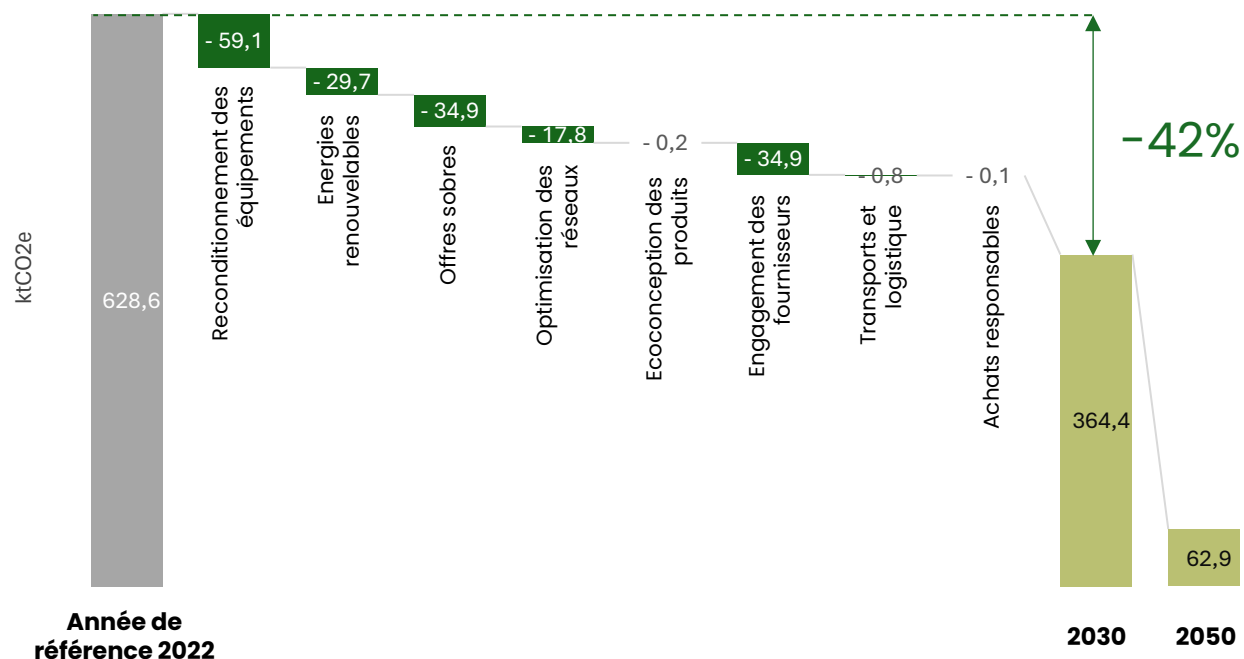
Pour cela, SFR s'est doté d'un plan de transition avec un objectif de réduction de :

42 % de ses émissions de GES scopes 1,2 et 3 d'ici 2030

90 % de ses émissions de GES scopes 1,2 et 3 d'ici 2050

Pour y parvenir, SFR actualise chaque année son bilan carbone afin de mesurer, d'adapter et de piloter l'avancement de ses différents projets du plan de transition.

**Feuille de route de décarbonation
et impacts des leviers opérationnels**



2.1.1 Engager les fournisseurs dans la décarbonation

SFR engage également ses fournisseurs dans la réduction de ses émissions du scope 3, afin qu'en **2030**,

67 % des dépenses auprès de ses fournisseurs soient conformes aux critères de SBTi

Le département des achats est ainsi en relation directe avec les principaux fournisseurs pour les accompagner et leur permettre de s'engager encore davantage dans la décarbonation.

En 2025, près de 40 % des principaux fournisseurs de terminaux et réseaux de SFR étaient ainsi engagés auprès de SBTi.

2.2 Allonger la durée de vie des équipements et favoriser l'économie circulaire

SFR travaille sur l'ensemble des maillons de l'économie circulaire pour allonger au maximum la durée de vie des équipements et réduire leur impact environnemental. Dans l'analyse de cycle de vie de l'équipement, la phase de fabrication représente environ 78 % des impacts tandis que l'usage en représente 21 % et la distribution près de 1%².

Dans un contexte de tension sur les ressources naturelles et de volatilité des coûts, les principaux leviers identifiés par les institutions sont :

- l'**allongement de la durée de vie** des équipements grâce à l'écoconception, la réparation ou la sobriété ;
- la **limitation du nombre d'équipements grâce** à un usage plus sobre, à l'utilisation de reconditionné ou à la mutualisation des équipements ;
- la **substitution progressive** des équipements les plus consommateurs en ressources.

2.2.1 L'écoconception au cœur de la démarche de production

L'écoconception, intégrée au cœur du système productif de SFR, constitue un levier stratégique pour réduire la dépendance aux matières premières critiques, limiter l'impact environnemental et mettre l'innovation technologique au service de modèles plus responsables et durables.

Avec près de **70 % de son empreinte carbone liée à ses achats de biens et services**, l'entreprise fait de ce levier un moteur de transformation :

100 % des nouveaux produits respectent les critères de la Charte Greener Altice.

La Direction des Achats de SFR a déployé depuis 2021 une politique d'achats responsables pour accompagner sa transformation. Adossée à cette dernière, la Charte Greener Altice vise à systématiser l'intégration de critères environnementaux dans le choix de ses produits et des fournisseurs.

On retrouve notamment ces principaux critères :



Fabrication

Produits fabriqués en matières 100% **recyclables** et majoritairement **recyclées**.

Conception facile à **démonter, réparer et recycler**, sans colle et avec peu de vis.

Aucune substance toxique (plomb, mercure, retardateurs de flammes...) et conformité aux normes européennes.

Batteries remplaçables, mieux contrôlées et alignées avec la nouvelle réglementation européenne.



Utilisation

Consommation électrique très réduite : 1 W en veille et 8 W en fonctionnement.

Modes éco et veille intelligente avec une possibilité de couper les fonctions inutiles.



Logistique

Emballage minimal, 100% recyclé, **sans plastique inutile**, avec des impressions très limitées.

Transport optimisé avec une priorité aux options ferroviaires et maritimes et aux **solutions logistiques bas carbone**.



Transparence & engagements

Trajectoire de décarbonation du fournisseur certifiée

Certification environnementale TÜV Green Mark obligatoire du produit.

Transparence totale : analyse de cycle de vie et traçabilité des matières premières.

²Ademe/Arcep (2023). Etude Numérique et Environnement. Analyse prospective 2030 et 2050.

2.2.2 La protection pour faire durer



La prévention pour éviter d'endommager un appareil et le remplacer par un neuf est également une des actions clés pour améliorer sa longévité.

C'est dans cette logique que SFR propose dans la plupart de ses boutiques, le service « **La Factory** », qui permet aux vendeurs de découper et d'appliquer des protections d'écran en quelques secondes à partir d'un format unique de film de protection pour tous les smartphones du marché, limitant ainsi la production, le transport, le stockage et l'obsolescence des produits de protection.

2.2.3 Les 4 R : Réemploi, Réparation, Reconditionnement, Recyclage

Pour réduire sa dépendance aux ressources naturelles et l'impact de ses produits, SFR s'engage à promouvoir systématiquement la hiérarchie des **4R : réemployer, réparer, reconditionner puis recycler**, afin de maximiser la valorisation des équipements et des matières premières.

La réparation pour économiser les ressources

Encourager la réparation au lieu de remplacer un appareil défectueux contribue à la préservation des ressources naturelles et à la réduction de l'empreinte carbone associée à la fabrication de nouveaux équipements. SFR a ainsi pour objectif **de proposer des solutions de réparation plus performantes et plus attractives, accessibles à tous.**

Pour les équipements comme les box et décodeurs, les réparations réalisées avec nos partenaires permettent d'atteindre une **durée de vie moyenne d'environ 7 ans**. SFR propose également des solutions de réparation pour les smartphones dans le cadre de ses offres d'assurance.

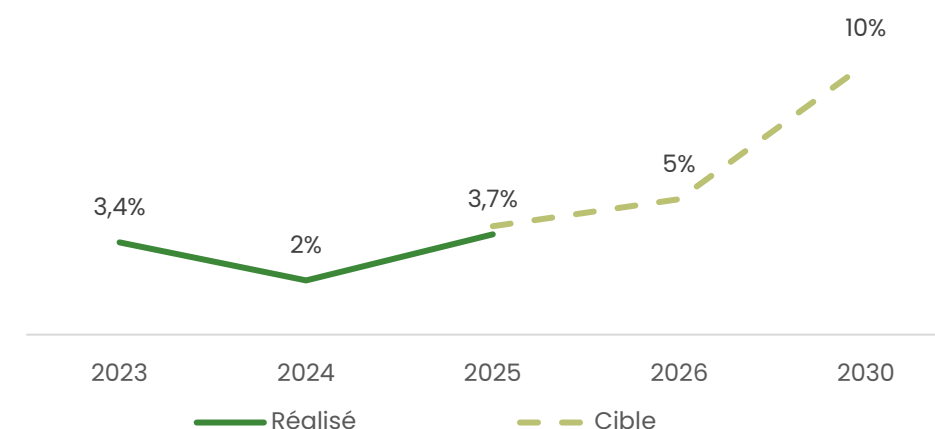
Le reconditionnement des appareils pour une seconde vie

SFR s'est engagé à augmenter la part des terminaux reconditionnés dans les ventes d'équipements fixe et mobile, tout en promouvant la durabilité et la réparabilité. Pour cela, l'entreprise souhaite que

70% Des box et décodeurs et 42% des répéteurs mis à disposition soient issus du reconditionnement d'ici à 2030

10% de ses smartphones vendus soient des smartphones reconditionnés d'ici à 2030.

Evolution du taux de reconditionnement des mobiles



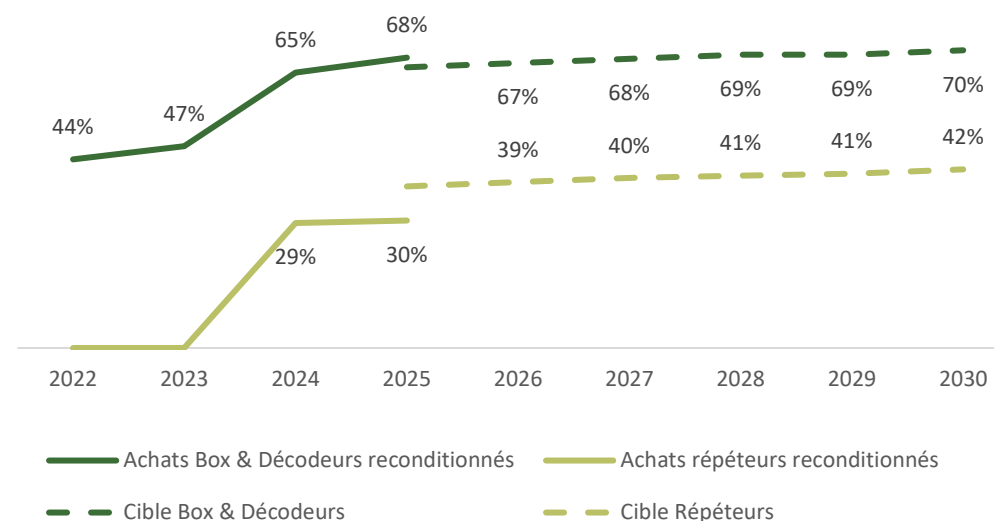
SFR reconditionne ses box et ses décodeurs dans une logique d'économie circulaire, tant que la technologie n'est pas obsolète. **En 2025 : 68% des équipements fixes achetés (box et décodeurs) sont des équipements reconditionnés.**

L'entreprise propose également une large gamme de téléphones reconditionnés et propose à ses clients la possibilité de donner une seconde vie à leurs téléphones inutilisés. Tout téléphone repris en boutique ou en ligne est évalué afin de le racheter à son ancien propriétaire et des circuits sont mis en place pour que l'appareil rejoigne le marché du reconditionnement selon les standards de la **Charte RecQ**.

Ce service est également proposé aux entreprises clientes qui peuvent choisir de revendre leurs flottes de téléphones professionnels et/ou de les donner aux **Ateliers du Bocage**, membre du mouvement Emmaüs, qui leur offre une nouvelle vie dans ses boutiques solidaires ou veille à leur recyclage pour les plus anciens ou endommagés d'entre eux.



Evolution des achats de Box & Décodeurs et Répéteurs reconditionnés



Le reconditionnement des équipements du réseau pour une seconde vie

Grâce à ses différents partenariats, SFR réutilise au maximum les équipements des infrastructures mobiles et fixes en les réparant ou en les reconditionnant. S'ils sont obsolètes ou qu'ils ne peuvent pas être réutilisés directement sur le réseau SFR, ils sont vendus en France ou à l'étranger à des acteurs télécoms pouvant leur offrir une nouvelle vie sur leur propre réseau.

Le recyclage pour récupérer les ressources

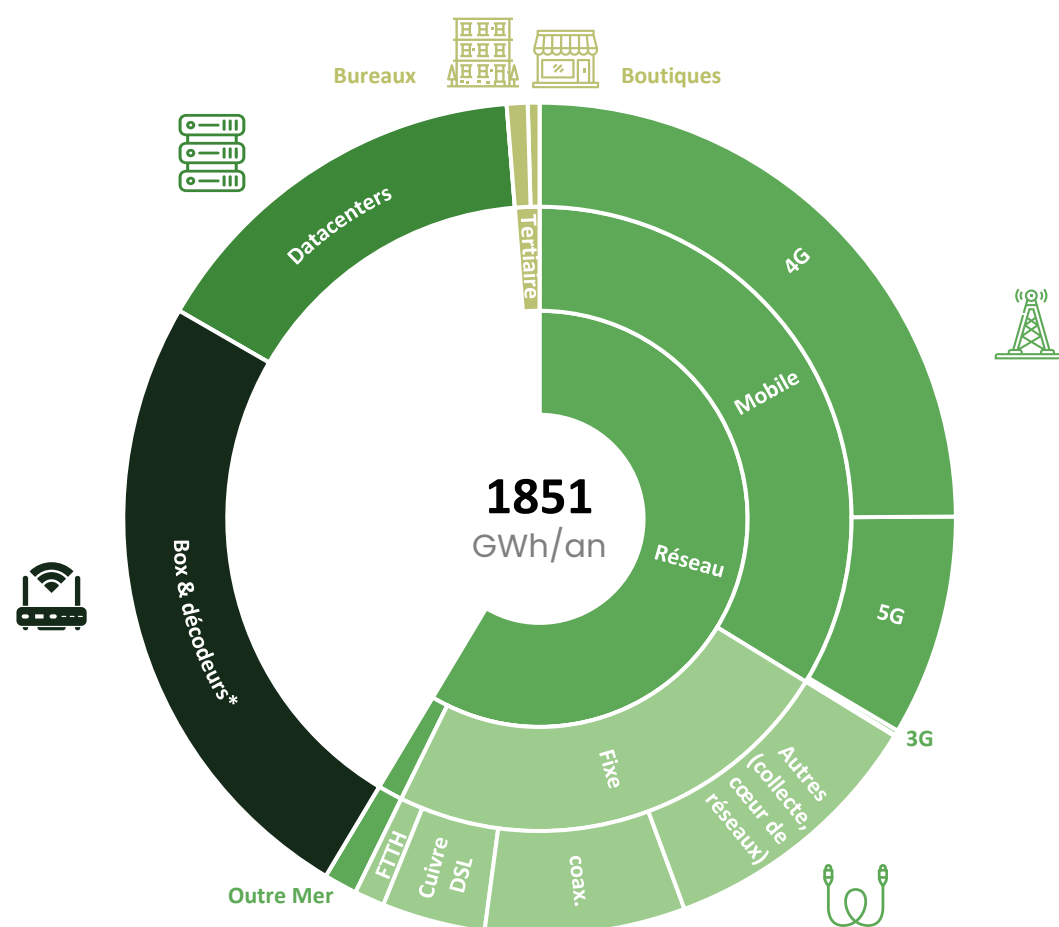
En fin de circuit, lorsque toutes les options de réemploi ou de reconditionnement avec ses partenaires ont été envisagées, SFR s'assure que les déchets d'équipements sont recyclés selon les meilleures pratiques du marché.

SFR Business, est **certifiée ISO 14001** sur son système de management incluant les activités de récupération, de réemploi et de recyclage des équipements. Cette démarche vise à optimiser leur gestion, prolonger leur cycle de vie et maîtriser les émissions de CO2, contribuant ainsi à minimiser l'impact environnemental de l'activité.

2.3 Mettre en œuvre la sobriété et l'efficacité énergétique

SFR agit en continu pour optimiser la consommation électrique de ses infrastructures réseau, datacenters, bureaux et boutiques. Le bilan énergétique global inclut également la consommation des équipements des clients, indispensable à l'usage des services numériques.

Consommations d'énergie 2025



2.3.1 Des réseaux télécoms et des datacenters toujours plus optimisés et performants

Chaque octet de donnée sur internet, TV ou téléphone utilise

des antennes, divers sites réseaux et datacenters alimentés en continu en électricité. Plus d'octets à transporter plus rapidement signifie des infrastructures plus puissantes et plus consommatrices

SFR s'engage à améliorer la performance de ses infrastructures réseau, à optimiser la consommation énergétique des services et équipements utilisateurs ainsi qu'à augmenter la part de renouvelable dans sa consommation électrique. En 2025, **25% de l'électricité consommée par SFR était d'origine renouvelable.**

L'entreprise s'est ainsi fixé l'objectif de **maintenir une consommation énergétique stable à horizon 2030**, et de

40% de réduction de la consommation des bâtiments et des boutiques.

50% des consommations d'électricité en énergies renouvelables d'ici à 2030.

Sur son réseau mobile, SFR a mis en place depuis 2023 des fonctionnalités de « mise en veille » sur **15 000 antennes** 4G et 5G, ce qui a permis d'**économiser près de 7% d'énergie** sur la part du réseau mobile depuis sa mise en œuvre. Un partage des sites mobiles avec Bouygues depuis 2014 permet de limiter les consommations électriques du réseau et évite de démultiplier les implantations d'antennes. Sur le réseau fixe, la transition du réseau cuivre vers la fibre permettra de réduire la consommation en misant sur des technologies plus efficaces.

En passant de l'ADSL ou de la FTTB à la Fibre FTTH, la quantité d'énergie nécessaire pour transporter des données peut être **divisée par 3, voire par 10 à périmètre constant**⁴. En arrêtant progressivement le réseau cuivre entre 2025 et 2030, de l'énergie sera économisée et des matières premières et équipements seront remis en circulation.

Enfin, SFR travaille avec des **partenaires certifiés ISO 50001** pour la gestion énergétique des datacenters hébergeant ses services.

⁴Arcep (2020). Pour un numérique soutenable. Rapport d'étape.

2.3.2 Des services et équipements toujours plus économes

Le nombre et l'utilisation intensive des modems et des décodeurs TV présents chez les clients représentent une part significative de la consommation électrique du système numérique. SFR tend à les limiter grâce à l'écoconception des nouveaux produits, ainsi qu'à des projets innovants pour les modèles déjà mis sur le marché.

En 2022 et 2023, SFR a ainsi déployé les **modes de veille profonde afin de réduire de 70 % la consommation de certains de ses décodeurs**. De plus, l'entreprise encourage ses clients à l'application d'écogestes pour réduire la consommation électrique de leurs produits et services.

Enfin, SFR s'appuie sur le Référentiel Général d'Ecoconception de Services Numériques (RGESN) pour la conception de ses services.

2.3.3 Des bureaux et des boutiques plus sobres

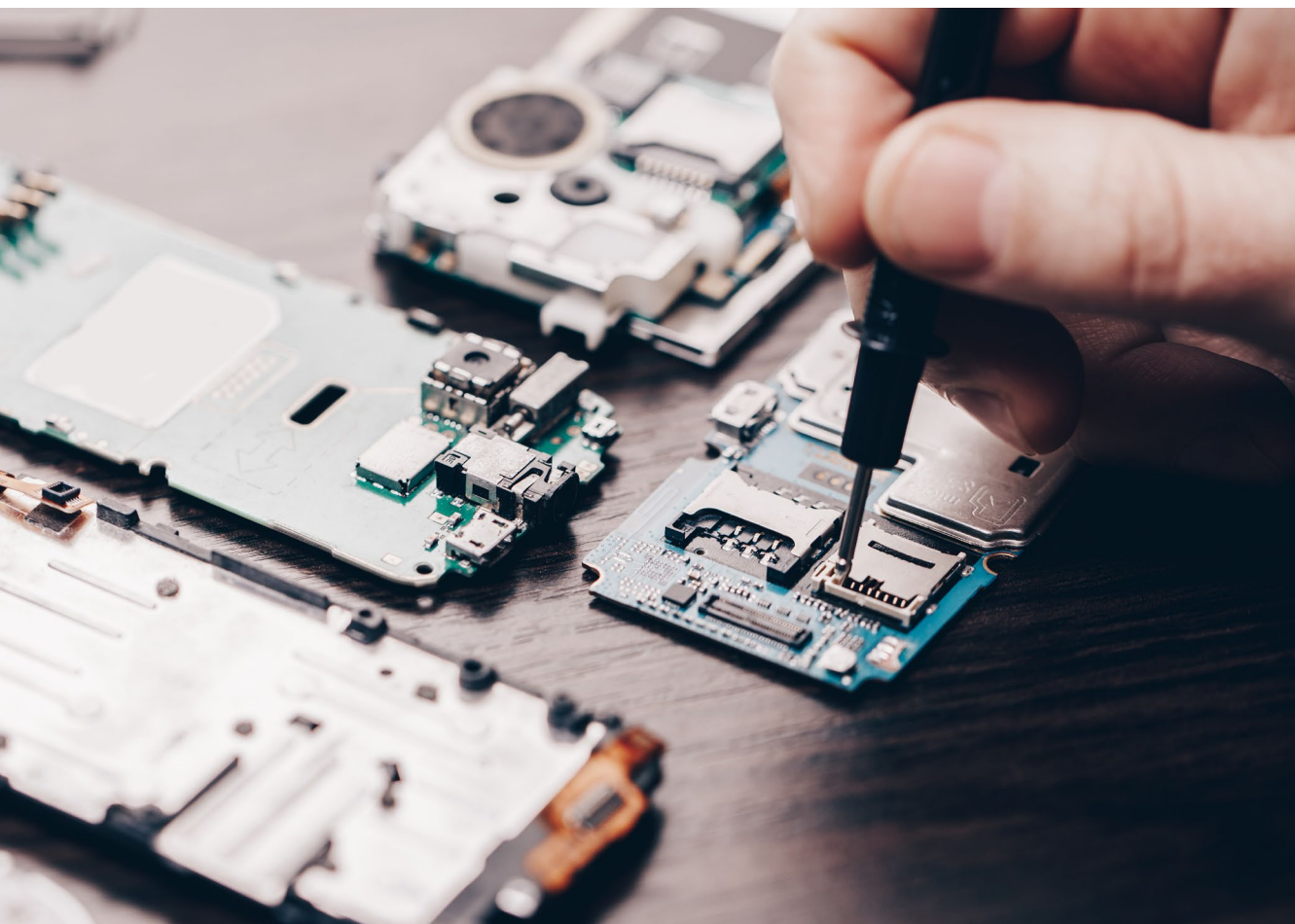
La consommation énergétique des bureaux et boutiques est faible au regard de la consommation globale de l'entreprise, toutefois SFR veille à améliorer la performance de ses infrastructures tertiaires et mène des actions de sobriété et d'efficacité sur le chauffage et l'éclairage dans les boutiques et bureaux. Un pilotage des consommations énergétiques est effectué grâce à des sondes, selon les spécificités de chaque site.

De nouveaux critères énergétiques pour la **rénovation des boutiques ont été définis, permettant d'atteindre des économies de 10 % par an** grâce à l'isolation des vitrines et à la gestion de l'ouverture des portes d'entrée des boutiques.

L'agencement des lieux pour privilégier la luminosité naturelle, la réduction d'appareils et l'allongement des horaires de l'extinction des vitrines ont également participé à ces **réductions des consommations et de la pollution lumineuse**.



2.4 Limiter les déchets et combattre les pollutions



La maîtrise de la composition des terminaux fait partie des critères d'écoconception de SFR. Certaines molécules, utilisées pour garantir la performance et la sécurité des produits, présentent des risques liés à leur persistance dans l'environnement et leur accumulation dans les organismes vivants. L'entreprise adopte ainsi une **démarche proactive visant à réduire l'usage de ces substances, améliorer la conception des produits et prévenir les pollutions.**

Ainsi, SFR s'assure régulièrement auprès de ses fournisseurs que les réglementations environnementales concernant les substances préoccupantes telles que REACH*, ROHS**, ou celle des POP** sont bien respectées et s'engage à réduire leur utilisation.

SFR limite également les pollutions liées à ses activités (atmosphériques, terrestres, hydriques) afin de préserver les écosystèmes et la qualité de vie des populations concernées.

L'entreprise garantit la recyclabilité des équipements en excluant toute substance pouvant altérer les propriétés physiques ou mécaniques des matériaux recyclés, en particulier pour les pièces plastiques et métalliques.

Par ailleurs, la Charte Greener Altice établit les exigences minimums obligatoires que les fournisseurs de SFR doivent respecter afin de limiter la production de déchets, les pollutions et l'utilisation de substances préoccupantes.

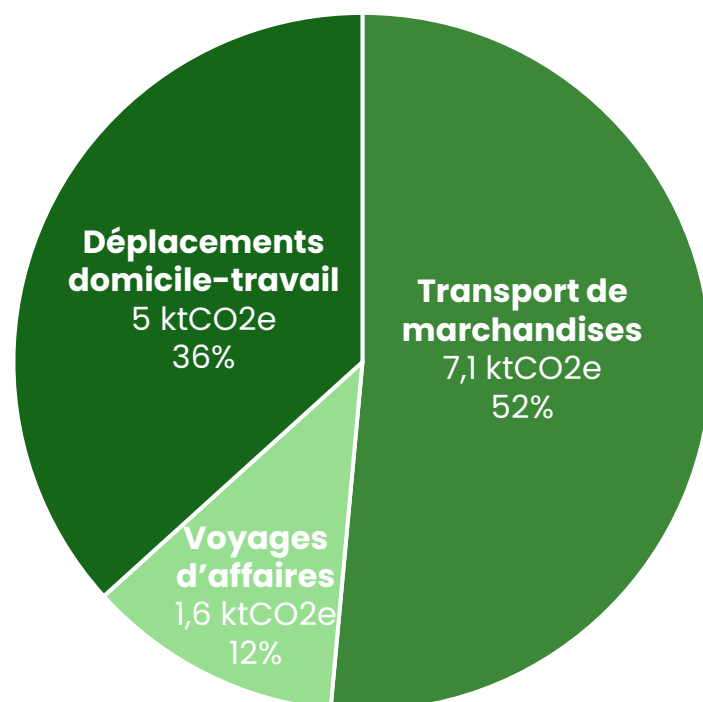
Il y est notamment requis de :

- faciliter la **recyclabilité** des produits et des matériaux
- respecter la liste des **produits chimiques interdits**, tels que les polluants organiques persistants les substances appauvrissant la couche d'ozone et le mercure,
- respecter les **valeurs limites** de ceux qui sont tolérés.

2.5 Décarboner les transports et les déplacements

Les déplacements et la logistique représentent 3 % des émissions de gaz à effet de serre de SFR, **soit 13 700 tCO₂e en 2025**, dont 52 % liés au transport de marchandises, 36 % aux trajets domicile-travail et 12 % aux déplacements professionnels.

Répartition des émissions liées aux transports et aux déplacements en 2025



2.5.1 Des transports de marchandises optimisés

SFR collabore avec ses transporteurs pour réduire l'impact environnemental du fret amont et aval, en développant des solutions logistiques plus durables.

SFR a réalisé une cartographie de l'ensemble de ses flux de marchandises et travaille avec ses fournisseurs pour optimiser les chargements, réduire les trajets quand c'est possible, et privilégier des modes de transport moins polluants ou des carburants renouvelables.

Parmi les actions concrètes, on note :

- Le packaging réduit pour les box NB8 FTTH dès 2025
- L'amélioration de la palettisation
- L'utilisation de carburants moins émissifs

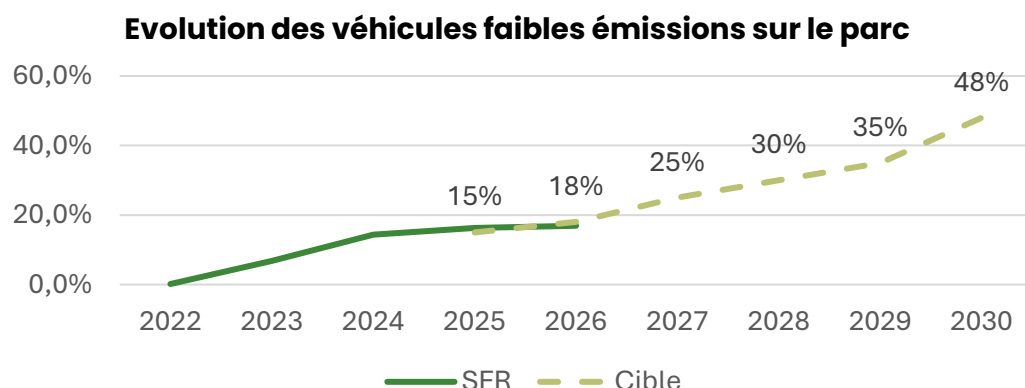
2.5.2 Des déplacements professionnels encadrés

SFR s'engage également à favoriser la mobilité durable pour les déplacements professionnels en encourageant des alternatives bas carbone et responsables.

Dans le cadre des déplacements professionnels, SFR applique une politique voyages favorisant l'usage du train et des transports en commun.

L'entreprise s'est notamment fixé l'objectif d'atteindre :

50 % de véhicules à faibles émissions dans son parc automobile d'ici 2030.



2.5.3 Des collaborateurs accompagnés pour leurs transports quotidiens

SFR encourage les mobilités bas-carbone via le remboursement jusqu'à 90 % des frais liés aux transport en commun et des solutions de location de vélo.

Les salariés peuvent également bénéficier du **remboursement à 50 %** (et pour un montant maximum de 900€) **de l'achat d'un vélo** (électrique ou non) **ou d'une trottinette électrique** à la place de la prise en charge des transports en commun.

Enfin, une **indemnité est versée aux usagers qui pratiquent le covoiturage**. Par ailleurs, la généralisation des 2 jours hebdomadaires de télétravail, lorsque possible, contribue également à réduire les déplacements domicile-travail ainsi que les gaz à effet de serre associés.





3. Contribuer

Préserver & Restaurer

3.1 Contribuer à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes



3.1.1 Appréhender nos impacts sur la biodiversité et les écosystèmes

La préservation de la biodiversité et des équilibres naturels constitue un enjeu important pour SFR, compte tenu des interactions entre ses infrastructures et l'environnement. L'entreprise reconnaît sa dépendance aux services rendus par la nature (eau, stabilité des sols, ressources) et s'engage à préserver les écosystèmes.

Bien que ses sites soient majoritairement implantés sur des zones artificialisées, le déploiement, la maintenance et le fonctionnement du réseau peut avoir des effets sur les milieux naturels, notamment par l'occupation des sols pour l'installation des sites, l'entretien des abords extérieurs ou encore les nuisances ponctuelles liées à l'utilisation de groupes électrogènes.

SFR s'engage à réduire les perturbations sur la biodiversité et à anticiper les risques liés à la raréfaction des ressources, comme l'eau nécessaire à la production des équipements. Cette démarche, appelée à se renforcer, repose sur la préservation des écosystèmes tout au long de la chaîne de valeur, en collaboration avec les partenaires, et inclut l'interdiction du recours à l'exploitation minière des grands fonds marins (deep sea mining) dans ses activités et sa chaîne d'approvisionnement.

Ainsi SFR s'est fixé l'objectif de

100% des nouveaux sites mobiles intégrant une analyse de biodiversité d'ici 2030.

Cette volonté s'appuie sur la première évaluation de son empreinte biodiversité.

L'analyse révèle que les principaux impacts de SFR sur la biodiversité se situent en amont de la chaîne de valeur (extraction, fabrication, transport) et lors du déploiement du réseau. Ces enjeux orientent les actions futures pour réduire les pressions et renforcer la responsabilité environnementale.

Parmi 200 sites étudiés, **146 sont situés à proximité de zones sensibles de biodiversité et 3% d'entre-deux pourraient les impacter négativement par le caractère sensible des zones et la nature des activités qui y sont opérées.**

Désormais, l'évaluation des impacts biodiversité dans le choix des implantations sera systématisée, afin de privilégier les options les plus respectueuses des écosystèmes.

3.1.2 Limiter l'utilisation de l'eau dans nos activités

La gestion responsable de l'eau est un enjeu majeur pour SFR dans un contexte de changement climatique. L'entreprise **limite ses consommations, principalement liées aux bureaux**, grâce à des dispositifs d'économie (réducteurs de débits et de pression, détecteurs de fuites, robinets automatiques, arrosage goutte-à-goutte systèmes d'optimisation sur les sites tertiaires du pôle Télécom).

Pour ses infrastructures techniques, SFR privilégie des solutions de refroidissement sobres en eau afin de réduire significativement l'usage de cette ressource tout en garantissant la performance énergétique et la résilience du réseau :

- Le **freecooling**, qui exploite la température extérieure pour refroidir les équipements sans recourir à l'eau
- Les **chilled-water systems**, basés sur un circuit fermé d'eau réfrigérée en circulation constante, assurant un refroidissement efficace tout en évitant le gaspillage
- Le **refroidissement par détente directe** (DX), qui repose sur des fluides frigorigènes pour évacuer la chaleur sans recours à l'eau.



3.2 Participer à l'absorption des émissions résiduelles et à la restauration des écosystèmes

La politique environnementale Le CAP vise à limiter en priorité les impacts de l'entreprise sur l'environnement et le climat, à réduire au maximum ceux qui peuvent l'être, puis à soutenir des initiatives contribuant à compenser ceux qui n'ont pu être évités.

Dans ce cadre, **la préservation et le renforcement des puits de carbone** constituent l'un des leviers de cette contribution. Les puits de carbone sont des systèmes naturels ou artificiels qui absorbent et stockent le CO₂ présent dans l'atmosphère, contribuant ainsi à limiter l'accumulation des gaz à effet de serre et le réchauffement climatique.

Les principaux puits naturels sont les océans, qui absorbent une grande partie des émissions mondiales, les forêts, et les sols. Il existe également des puits artificiels, comme les projets de reforestation, la restauration des zones humides ou les technologies de capture et stockage du carbone (CCS). Leur rôle est crucial : ils permettent de compenser une fraction des émissions que nous ne pouvons pas éviter, mais ils ne remplacent pas les efforts de réduction à la source.



Dans le cadre de son engagement auprès de SBTi, SFR s'est fixé l'objectif de

10 % de ses émissions résiduelles compensées d'ici 2050.

Lorsqu'un projet de contribution est lancé, la comptabilisation de l'absorption du carbone n'est réalisée qu'au bout de 5 ans.

SFR veille ainsi à sélectionner des **projets crédibles, transparents et conformes** aux standards internationaux afin de garantir l'intégrité environnementale et la pérennité des résultats.

L'entreprise contribue au travers du programme #REDsponsible avec A Tree for You, à la préservation et à la restauration des écosystèmes. Le programme a ainsi financé deux projets destinés à la réhabilitation de la forêt de Montmorency et au reboisement de la forêt domaniale de Meudon.



Mai 2026

Environnement@sfr.com